



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra le **lundi 2 novembre 2020** à 20 h

à huis-clos à la salle communautaire

située au 3, 9^E Avenue, Daveluyville, Québec G0Z 1C0

(dans les régions ayant un niveau d'alerte maximale (zone rouge), les séances du conseil doivent se tenir sans la présence du public).

Dans les régions ayant un niveau d'alerte maximale (zone rouge), les séances du conseil doivent se tenir sans la présence du public. La ville doit toutefois publiciser la séance, dès que possible, entre autres en procédant à la retranscription intégrale des délibérations dans un document accessible au public, soit le procès-verbal.

L'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance.

Nous invitons les personnes qui ont des questions à les adresser par courriel à la greffière de la Ville, Mme Pauline Vrain, par courriel à : dga@ville.daveluyville.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville situé au 362 rue Principale. La transmission des questions peut se faire **jusqu'à midi le jour de la séance**. Les réponses aux questions seront données lors de la séance à huis-clos et seront inscrites au procès-verbal. Ce dernier sera versé, après son adoption par le conseil, dans la section du site Web de la Ville réservée à cet effet, au lien : <https://www.ville.daveluyville.qc.ca/seances-du-conseil>

Merci de votre compréhension !

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2020
4. SUIVI DES DOSSIERS
5. PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS
 - 5.1. Demande d'adhésion à la Télévision communautaire des Bois-Francs
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE
 - 6.1. Liste des comptes à payer - Résolution
 - 6.2. État des revenus et dépenses au 30 septembre 2020 - Dépôt
 - 6.3. Nomination du maire suppléant pour l'année 2021 - Résolution
 - 6.4. Nomination du substitut du maire lors des séances du conseil de la MRC d'Arthabaska - Résolution
 - 6.5. Représentants pour les comités 2021 - Résolution

- 6.6. Offre de services juridiques – Bélanger Sauvé avocats pour l'année 2021 – Résolution
- 6.7. Retrait du Carrefour intergénérationnel du Grand Daveluyville des assurances de la Ville de Daveluyville – Résolution
- 6.8. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2021 - Résolution

7. 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1. Adhésion à la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) – Années 2021 à 2023 - Résolution

9. TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

- 9.1. Réalisations des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) – Résolution
- 9.2. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports du Québec (MTQ) – Résolution
- 9.3. Abrogation de la résolution 2020-10-442. relative à la limite de vitesse dans les rues de Daveluyville – Résolution

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 10.1. Liste des permis
- 10.2. Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2021 – Résolution
- 10.3. Dérogation mineure – 419-421B rue Principale (lot projeté 6 390 814) – Résolution
- 10.4. Dérogation mineure – 1200 route Principale (lot 4 441 659) – Résolution

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 11.1. Don à Action Toxicomanie – Fonds Cannabis – Résolution

12. LÉGISLATION

- 12.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement limitant la vitesse dans les rues de Daveluyville
- 12.2. Adoption du 2^e projet de règlement modifiant le règlement de zonage no. 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur les usages permis en zone C3 - Résolution
- 12.3. Adoption du règlement no. 80 modifiant le règlement de zonage no. 480 de l'ancienne Ville de Daveluyville laquelle modification porte sur la localisation des abris d'auto en zone R-5 et R-8 - Résolution

13. AFFAIRES NOUVELLES

- 13.1.
- 13.2.
- 13.3.

14. 2ÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce 29 octobre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pauline Vrain', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Pauline Vrain
Greffière